

DOSSIER D'INSCRIPTION – EPREUVE 1

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

CAPPEI SESSION 2018

Il est conseillé de lire au préalable la note aux candidats du CAPPEI 2018 avant de s'inscrire.

	SITUATION A	SITUATION B	SITUATION C
Personnels concernés	Les titulaires du 2CA-SH	Les candidats ayant présenté les épreuves du 2CA-SH en 2017 sans obtenir la certification et exerçant <u>sur un poste de formation</u> à la rentrée 2017 et les personnels engagés en 2016-2017 dans une première année de préparation au 2CA-SH organisée sur 2 années et candidats libres.	Pendant une durée de 5 ans, les enseignants du 2d degré affectés à la date de parution du décret n° 169 du 10 février 2017 appelés à exercer leurs fonctions dans les établissements scolaires et dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.
Epreuve(s) à présenter	Présentation à l' unique épreuve 3 du CAPPEI 2018	Présentation aux épreuves successives 1, 2 et 3 du CAPPEI 2018	Présentation à la seule épreuve 1 du CAPPEI 2018



Je suis dans la situation C, je m'inscris à la seule épreuve 1 du CAPPEI 2018.

Date de clôture des inscriptions : le 20 décembre 2017

L'inscription à un examen de certificat d'aptitude est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération. Leur attention est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

IDENTITE

NOM D'USAGE :

Prénom :

Adresse complète :

NOM DE FAMILLE :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

@ac-nancy-metz.fr

SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation actuelle ⁽¹⁾ : <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS Collège et Lycée <input type="checkbox"/> EREA <input type="checkbox"/> Etablissement ou services de santé ou médico-sociaux		Je soussigné(e) certifie être affecté(e) à la date de parution du décret n° 169 du 10 février 2017 dans les établissements scolaires et dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement. <i>Signature du candidat :</i> Je soussigné(e), chef de l'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites ci-dessus, certifie l'authenticité des éléments dont il est fait état. Visa après contrôle du chef d'établissement :
Nom et adresse de l'établissement :	Position administrative ⁽¹⁾ : PUBLIC PRIVE <input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDI	

(1) Cochez la réponse correcte

(2) Précisez la quotité de service sur un poste nécessitant une compétence d'enseignant spécialisé

PIECE A JOINDRE :

- une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des enseignants du second degré du public
- une photocopie de l'agrément ou du contrat définitif pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat du 2nd degré

Le dossier d'inscription accompagné obligatoirement de la pièce demandée est à envoyer par courrier en recommandé simple au plus tard le 20 décembre 2017 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**RECTORAT – DEC1 / CAPPEI – Epreuve 1
2, rue Philippe de Gueldres - CO 30013 - 54035 NANCY Cedex**

Fait à _____, le _____

Signature du candidat